

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse

CS 956 – 20700 Ajaccio Cedex 9

Tél: 04.95.32.33.12, Fax : 04.95.32.76.99, Email : jean-pierre.giansily@smac-corse.fr

2. Procédure de passation :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec possibilité de négociation.

3. Objet du Marché :

Réaménagement de l'aire de lavage des bétailières de l'abattoir de Bastelica.

4. Code nomenclature

45262311-4	Travaux de gros œuvre en béton
45261000-4	Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

5. Durée du marché :

Le délai global d'exécution est fixé à 2 (deux) mois au maximum à compter de l'émission de la notification du marché public.

6. Caractéristiques principales :

Le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse souhaite s'adjoindre les services d'un prestataire spécialisé ayant pour mission le réaménagement de l'aire de lavage des véhicules existante de l'abattoir de Bastelica. Ces travaux concernent :

- le déplacement de la zone de lavage des bétailières,
- l'installation d'une toile tendue de protection,
- la mise en place des VRD.

Le présent marché public comporte 2 lots séparés:

- Lot n°01 – Maçonnerie / VRD / Divers
- Lot n°02 – Structure métallique / Toiture / Bardage

Les options et variantes sont autorisées.

7. Modalités de financement

La Collectivité de Corse intervient dans le cadre du Schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif corse (SADPM), au titre de l'axe 4. Le taux d'intervention du SADPM s'élève à 80% du coût éligible de l'opération.

8. Modalités essentielles de paiement

Paiement conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif dans un délai global de 30 jours, délai à compter de la date de réception de facture.

9. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Certificats et attestations prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et détaillés dans le règlement de consultation.

10. Critères d'élimination des candidatures :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation ;

11. Critères de choix des offres :

Les critères d'attribution seront pondérés comme suit :

- Offre technique : 60 % ;
- Prix des prestations : 40%.

12. Délai de validité des offres : 180 jours

13. Retrait / Dépôt du dossier de consultation et renseignements d'ordre technique

Sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com/smac> et/ou adresse mentionnée au 1.

14. Adresse où les offres doivent être remises et renseignements d'ordre administratif :

Adresse mentionnée au 1.

15. Rédaction des offres / Prix :

Les offres sont rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

16. Date limite de dépôt des offres : le lundi 16 juillet 2018 à 12h00.

17. Date d'envoi de la publication : le vendredi 29 juin 2018.